



CHÊNE-BOUGERIES

PROCÉDÉ DE RÉCLAME – DEMANDE D'AUTORISATION SIMPLIFIÉE PANNEAUX DE CHANTIER, À LOUER OU À VENDRE

à transmettre par courriel : technique@chene-bougeries.ch

Bases légales : Loi sur les procédés de réclame (LPR) du 9 juin 2000
Règlement d'application de la loi sur les procédés de réclame (RPR) du 11 octobre 2000
Règlement fixant le tarif des procédés de réclame (RTPR) du 11 octobre 2000

Coordonnées du requérant

Raison sociale :
Nom, prénom :
Adresse :
Tél. : Fax : E-mail :

Utilisateur du procédé de réclame

Raison sociale :
Nom, prénom :
Adresse :
Tél. : Fax : E-mail :

Adresse de facturation

Raison sociale :
Nom, prénom :
Adresse :
Tél. : Fax : E-mail :

Le(s) soussigné(s) / la (les) soussignée(s) sollicite(nt) l'autorisation d'installer le procédé de réclame suivant :

Nature du procédé de réclame

Veuillez cocher ce qui convient

- ☐ Panneau de chantier
☐ Panneau « à louer » ou « à vendre »

Adresse précise du lieu d'installation du procédé de réclame :
.....

Pièces à joindre obligatoirement à la demande :

- Photomontage et/ou plan côté (comprenant la hauteur au sol, la saillie depuis le mur et la largeur depuis le trottoir)
- Visuel et descriptif détaillé du procédé de réclame (dimensions, couleurs, texte avec taille et couleurs des lettres)

Chêne-Bougeries, le

Timbre et signature du requérant